ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE

Monsieur Raymond Reuter

Differdange, le 16 mars 2020

***Objet : évaluation de votre proposition de projet pour Esch2022***

Monsieur,

Suite à la première phase d'évaluation des propositions de projets candidats pour faire partie de la programmation officielle de la Capitale Européenne de la Culture Esch2022, j'ai le plaisir de vous informer que le comité de lecture a procédé à l'évaluation de votre projet selon des critères de contenu, de faisabilité et de budget. Le Conseil d'administration de l'asbl « Capitale européenne de la Culture asbl – Esch2022 » ayant approuvé la proposition de sélection de la coordination générale, je suis dès lors en mesure de prendre officiellement position par rapport à votre proposition.

Souhaitant optimiser et encourager au maximum les contributions des différents intéressés, la coordination générale a choisi d'outrepasser une classification classique et intransigeante « d'accord-rejet » en préférant classer les différents projets selon les 4 grandes catégories que voici :

**Catégorie 1** – propositions recevant un accord de principe
**Catégorie 2** – propositions prometteuses mais mises en attente
**Catégorie 3** – propositions non retenues
**Catégorie 4** – projets ponctuels / ceux auxquels il manque un porteur de projet en mesure de les mener à bien / de les concrétiser

Cette classification entend répondre de manière élastique aux degrés d'ambition, de pertinence, de précision et d'aboutissement très inégaux des propositions soumises à la coordination générale.

→ Je vous informe par la présente que la coordination générale a examiné votre projet « **FUSIONS** » et a le regret de vous informer que votre proposition n'a été retenue (**catégorie 3**) pour les raisons principales suivantes :

**CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2022 ASBL**
ESCH2022.LU

**SIÈGE SOCIAL**
163, rue de Luxembourg | L-4222 Esch-sur-Alzette
T : +352 2883 2022 I info@esch2022.lu
TVA : LU296 131 28 I RC : F10850

**BUREAU ADMINISTRATIF**
Creative Hub 1535°
115, rue Emile Mark
L-4620 Differdange

ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE

Le comité de lecture est d'avis que le projet ne répond pas à la majorité des critères de la Capitale européenne de la Culture Esch2022.
La Capitale européenne de la Culture ne peut soutenir un projet qui s'approprie le concept et le travail d'un artiste mondialement connu, JR.

Nous vous remercions vivement pour votre engagement, et en espérant que votre intérêt pour la Capitale Européenne de la Culture Esch2022 reste maintenu, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Nancy Braun
Directeur Général

(une copie de la présente lettre a été envoyée uniquement par email à l'adresse raymondreuter@yahoo.com )

CAPITALE EUROPEENNE
DE LA CULTURE 2022 ASBL
ESCH2022.LU

SIÈGE SOCIAL
163, rue de Luxembourg | L-4222 Esch-sur-Alzette
T : +352 2883 2022 I info@esch2022.lu
TVA : LU296 131 28 I RC : F10850

BUREAU ADMINISTRATIF
Creative Hub 1535°
115, rue Emile Mark
L-4620 Differdange